REGLEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT
نظام تصميم النمو

ZONES المناطق	Représentation graphique الرموز	Superficie min des constructions المساحة الدنيا للبناء	Hauteur Max: الحد الأقصى للعلو	Superficie construitible نسبة البناء
منطقة السكن المتواصل Zone d'habitat continu E2	HE	100 m²	R+2 11.5m	*La surface sol de R sur sol de 15 m² sera non prorata de jour les cuisines et sanitaires et 4.50 m pour les chambres et les pièces habitables
منطقة السكن القروي Zone d'habitat rural	HR	300 m²	R+1 8.5m	*Largeur min du M : 12 m
منطقة السكن الفلاحي Zone d'habitat agricole	R.A	10 000 m²	R, D, C 4m	* CES maximal sol de 50 % * CES maximal sol de 50 % * La largeur min des parcelles est 8 m .
منطقة مشجرة Zone boisée	R.B	-	-	*Construcitib sur 5/40 maximum du lot. * Retrait des limites 5/ 5M 40 maximum
منطقة ممنوعة للبناء Zone non sedificandi		-	-	*Toute construction y est interdite hors foie, de petites constructions liées au lie de habitat eau , l'aménagement du paysage , peuvent être admises a plus sont strictement liées à l'activité et la protection du site .
				*Zone interdite à toute constructions conformément au plan.

VOIRIE — الطرق

VOIES

VOIES D'ETAT

Désignation	Largeur d'emprise	Observations
VOIES DE LA COMMUNE — طرق الجماعة		
A) Voies carrossables		
R.P.5419	30	Existante
Rue N°1	12	Existante
Rue N°2	12	A créer
Rue N°3	12	A créer
Rue N°4	12	A créer
Rue N°5	12	A créer
Rue N°6	15	Existante
Rue N°7	15	Existante
Rue N°8	12	A créer
Rue N°9	12	A créer
Rue N°10	12	A créer
Rue N°11	12	A créer
Rue N°12	12	A créer
Rue N°13	12	A créer
Rue N°14	12	A créer
Rue N°15	12	A créer
Rue N°16	12	A créer
Rue N°17	12	A créer
Rue N°18	12	A créer
Rue N°19	12	A créer
Rue N°20	12	A créer
Rue N°21	12	A créer
Rue N°22	12	A créer
Rue N°23	12	A créer
Rue N°24	12	A créer
Rue N°25	15	A créer

B) Chemins piétonnier		
CPN°1	8	A créer
CPN°2	8	A créer
CPN°3	5 à 8	A créer

PLACES — المساحات

Désignation	Situation	Superficie m²	Observations
PL1	R.P.5419	372	A créer
PL2	Rue N°1	4206	A créer
PL3	Rue N°12	894	A créer
PL4	Rue N°14	884	A créer
PL5	Rue N°9	590	A créer
PL6	R.P.5419	5438	A créer
PL7	R.P.5419	12237	A créer

PARKINGS — موقف السيارات

Désignation	Situation	Superficie m²	Observations
Pa1	R.P.5419	692	A créer

ESPACES VERTS — المناطق الخضراء

Désignation	Situation	Superficie m²	Observations
V1	RP.5419	5390	A créer
V2	CP.2	4511	A créer
V3	Rue N°1	533	A créer
V4	Rue N°1	452	A créer
V5	RP.5419	3230	A créer
V6	Rue N°1	613	A créer
V7	Rue N°25	806	A créer
V8	Rue N°20	320	A créer
V9	Rue N°1	944	A créer
V10	Rue N°4	2414	A créer
V11	Rue N°4	1414	A créer
V12	Rue N°11	2837	A créer
V13	Rue N°11	564	A créer

مصالح عمومية ومؤسسات الحياة الإجتماعية
SERVICES PUBLICS - INSTALLATIONS DE LA VIE SOCIALE

تسمية Désignation	رمز Représentation Graphique	المساحة Superficie	ملاحظات Observation
SERVICES PUBLICS			
Dépôt communal+Annexe administrative — مقطعة تجارية + مستودع جماعي	A1	872 m²	Existant
Maison de jeunes — دار الشباب	A2	490 m²	A créer
Foyer féminin — نادي النسوي	A3	610 m²	A créer
E.S.C.S — مرافق اجتماعية ثقافية ورياضية	A4	10025 m²	A créer
Centre commercial — مركز تجاري	C.C	1396 m²	A créer
Ecole primaire — مدرسة إبتدائية	e1	8968 m²	Existante
Crèche — روض الأطفال	e2	693 m²	A créer
Dispensaire+Module d'accouchement — مستوصف + وحدة الولادة	☾	530 m²	Existant
Station refoulement — محطة السقي	SR	336 m²	Existant
INSTALLATIONS DE LA VIE SOCIALE — مؤسسات الحياة الإجتماعية			
Source — عين		542 m²	Existante
Hammam — حمام		724 m²	A créer
Mosquée — مسجد	M1	207 m²	Existante
Mosquée — مسجد	M2	174 m²	Existante
Mosquée — مسجد	M3	115 m²	Existante
Marabout — ضريح		159 m²	Existant
Cimetière — مقبرة	Cl1	18256 m²	Existant
Cimetière — مقبرة	Cl2	4191 m²	Existant
Cimetière — مقبرة	Cl3	1082 m²	Existant

DIRECTION D'URBANISME — مديرية التعمير

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat Et de la Politique de la Ville

المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة

AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE

إقليم تازة
PROVINCE DE TAZA
دائرة تايناست

جماعة الطيفة
COMMUNE TAIFA

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION RURALE DE SIDI AHMED ZERROUK

Modifié : DP 2014 / DP 2018 / DP 2019 (conservatoire) / DP (DG)

Dressé par:
BENSMAOUN M'hammed
Architecte D.P.L.G. Urbaniste
S. Bas Lotis Immeu Av. Abdel Nasser RABAT
Tél Fax : 0537652280
email: mbensmaoun@gmail.com

Vu par la Directeur de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate:
Saïd KABIRA
LE DIRECTEUR DE L'AGENCE
Saïd KABIRA

LE : 08-11-2019

Homologué : Par arrêté du gouverneur de la province du Taza N°08 du 18 Juin 2020.
Approuvé par arrêté du Wali N° 1729.20 du 14 Dou Al Qida 1441 (06 Juillet 2020) publié au bulletin officiel N° 6905 du 13 Dou Al Higa 1441 (03 août 2020).

N°:401/19

Planche:1/1

Echelle: 1/2000ème